



Commune de St MEXANT

Recensement de la population
16 janvier au 15 février 2025

DISTRICT 5

Comprend les habitations sises à l'est de la RD 44 et au nord de la VC 29 en partant du lieu-dit "Bois Barot" jusqu'au lieu-dit "Les Pougues".

DISTRICT 3

Comprend les habitations sises à l'ouest de la RD 44 et au nord de la VC 2 à la VC 15, en partant du lieu-dit "Le Coural" jusqu'au lieu-dit "Le Garel".

DISTRICT 4

Comprend les habitations sises au sud de la VC 2 à la VC 29, en partant du lieu-dit "Puy la Reyne" jusqu'au lieu-dit "Bois Barot".

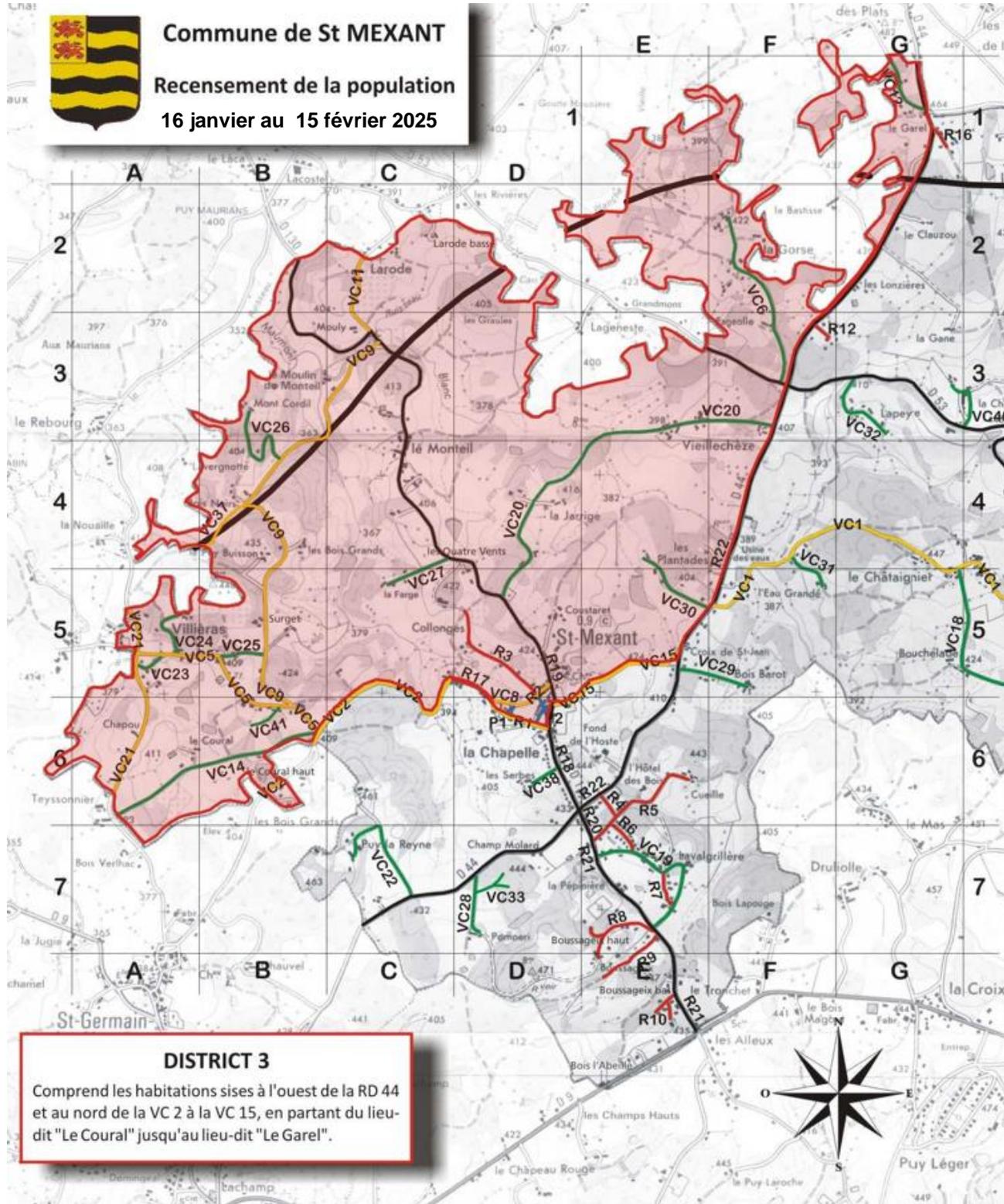




Commune de St MEXANT

Recensement de la population

16 janvier au 15 février 2025



DISTRICT 3

Comprend les habitations sises à l'ouest de la RD 44 et au nord de la VC 2 à la VC 15, en partant du lieu-dit "Le Coural" jusqu'au lieu-dit "Le Gareil".





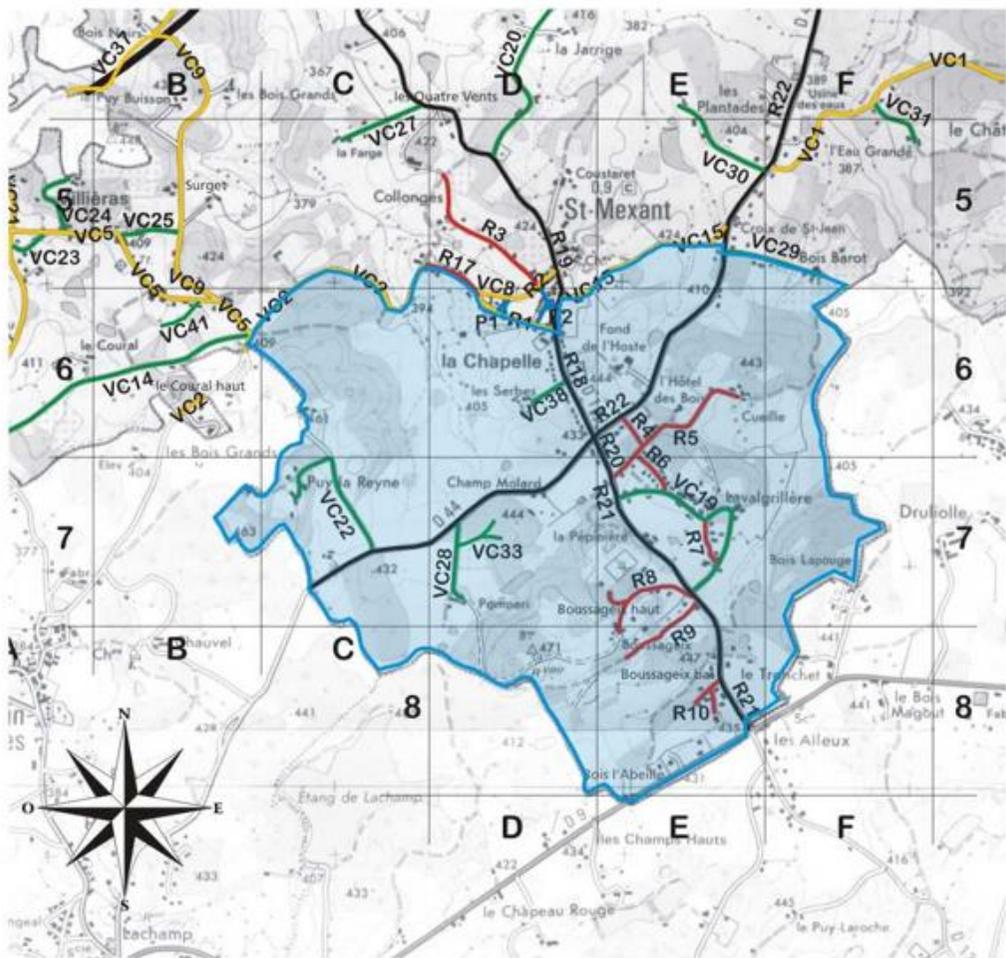
Commune de St MEXANT

Recensement de la population

16 janvier au 15 février 2025

DISTRICT 4

Comprend les habitations sises au sud de la VC 2 à la VC 29, en partant du lieu-dit "Puy la Reyne" jusqu'au lieu-dit "Bois Barot".





Commune de St MEXANT

Recensement de la population
16 janvier au 15 février 2025

DISTRICT 5

Comprend les habitations sises à l'est de la RD 44 et au nord de la VC 29 en partant du lieu-dit "Bois Barot" jusqu'au lieu-dit "Les Pougès".

